



**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin  
2873, rue Laflèche  
Saint-Paulin (Québec)  
J0K 3G0

Téléphone : (819) 268-2026 / télécopieur : 268-2890  
Courriel : reception@saint-paulin.ca

Saint-Paulin, le 12 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Conformément aux modifications apportées à l'article 176.2.2 du Code municipal en vertu de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs sanctionnés le 16 juin 2017, je viens aujourd'hui faire rapport aux citoyens de la municipalité des faits saillants du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Le rapport financier consolidé a été reporté et déposé lors de la séance d'ajournement du 12 juillet 2023. Ce document était accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici les résultats de l'exercice financier consolidé 2022.

### **ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES**

#### **REVENUS**

Taxes	2 155 585 \$
Compensation tenant lieu de taxes	45 790 \$
Transferts	298 364 \$
Quotes-parts	133 738 \$
Services rendus	201 241 \$
Imposition de droits	69 335 \$
Amendes et pénalités	15 494 \$
Intérêts	24 712 \$
Autres revenus	54 014 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>2 998 273 \$</b>

## INVESTISSEMENTS

Quotes-parts	(10 896 ) \$
Revenus de transferts	1 313 321 \$
Imposition des droits	
<b>Total des revenus d'investissements</b>	<b>1 302 425 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>4 300 698 \$</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	512 364 \$
Sécurité publique	469 821 \$
Transport	805 468 \$
Hygiène du milieu	817 504 \$
Santé et bien-être	87 967 \$
Aménagement, urbanisme et développement	69 095 \$
Loisirs et culture	245 821 \$
Frais de financement	174 695 \$
<b>Total des charges</b>	<b>3 182 735 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>1 117 963 \$</b>
<b>Revenus d'investissements</b>	<b>1 302 425 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation</b>	<b>(184 462) \$</b>

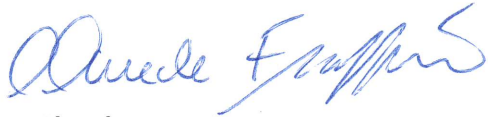
## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent de fonctionnement avant conciliation	(184 462) \$
Amortissement de l'exercice	874 908 \$
Produit de cession	0 \$
Perte sur cession	0 \$
Coût des propriétés vendues	6 731 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(491 351) \$
Activités d'investissements	(123 207) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	444 004 \$
Réserves financières et fonds réservés	(30 212) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>496 411 \$</b>

## ÉTAT DU SURPLUS ET DES RÉSERVES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Surplus non affecté	775 719 \$
Solde disponible du fonds de roulement	99 736 \$
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	3 500 \$
Surplus affecté	58 080 \$

Conformément à la loi, le présent document sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, via l'AJout municipal, et publié sur le site Internet de la municipalité.



**Claude Frappier,  
Maire**

